

SERVICE DE COLLECTES AUX PROFESSIONNELS

LE CARTON

	Période	Collecte	Fréquence
Rive gauche : Rue Saint-Roch	1 ^{er} avril au 30 septembre	9h45	Tous les jours (sauf 25 décembre et 1 ^{er} janvier) 15 minutes avant la collecte. * Sauf le mercredi (marché)
	1 ^{er} octobre au 31 mars*	9h45	
Rive droite : Rue Maguelone, Boulevard des Guilhems, Boulevard Maréchal Foch, Quai Georges Clémenceau	1 ^{er} avril au 30 septembre	10h	
	1 ^{er} octobre au 31 mars	9h30	
Rive gauche : Place du Docteur Clément, Quai Paul Cunq, Boulevard Maréchal Joffre	1 ^{er} avril au 30 septembre	10h45	
	1 ^{er} octobre au 31 mars	10h	
Rive gauche : Rue St-Pierre, Rue Carrière	1 ^{er} avril au 30 septembre	11h	
	1 ^{er} octobre au 31 mars	10h15	



- **CARTONS PLIÉS ET REGROUPÉS**
- **CARTONS À DÉPOSER DEVANT LE COMMERCE**
- **PAS DE COLLECTE SI PRÉSENCE DE PLASTIQUE/ POLYSTYRÈNE, DÉCHETS ALIMENTAIRES...**

Merci de permettre le passage du véhicule de collecte (parasols, rideaux, chaises...).
Si vous ne pouvez pas stocker vos cartons jusqu'à la prochaine collecte, des points
d'apport volontaire destinés au carton sont à disposition (plan au verso).

Tout dépôt en dehors des jours et horaires de collecte est passible d'une amende de 2^e à 5^e classe
(de 150 à 1500 €) selon le code pénal, articles R632-1, R635-8, R644-2.*

*Répréhensible selon le règlement général des autorisations d'occupation du domaine public de la ville de Palavas-les-Flots.

LE VERRE se recycle à 100% et à l'infini !

Période	Collecte (matin)
Du 14 octobre au dimanche de Pâques	Lundi, mercredi, vendredi
Du lundi de Pâques au 9 juin et du 23 septembre au 13 octobre	Lundi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche
Du 10 juin au 22 septembre	Tous les jours

**Bouteilles en verre, pots et bocaux en verre,
sans bouchons ni couvercles, vidés, non rincés**

LES BACS À VERRE DOIVENT ÊTRE PRÉSENTÉS À LA COLLECTE LA VEILLE AU SOIR DU JOUR DE PASSAGE, ET RENTRÉS APRÈS LA COLLECTE.

Pour se procurer un bac, n'hésitez pas à contacter le Pôle Environnement.

PAS DANS CE BAC !

VAISSELLES, VERRES DE TABLE, CENDRIERS, TASSES À CAFÉ, BOUCHONS, COUVERCLE, VITRES, AMPOULES.

POUBELLE GRISE

POUBELLE JAUNE

CENTRE DE VALORISATION

Les ordures ménagères et les emballages recyclables doivent être apportés aux points d'apport volontaire. En dehors des heures de passage du service de collecte du carton et du verre, des points d'apport volontaire sont à votre disposition.

